

Sommaire exécutif

• • • • •

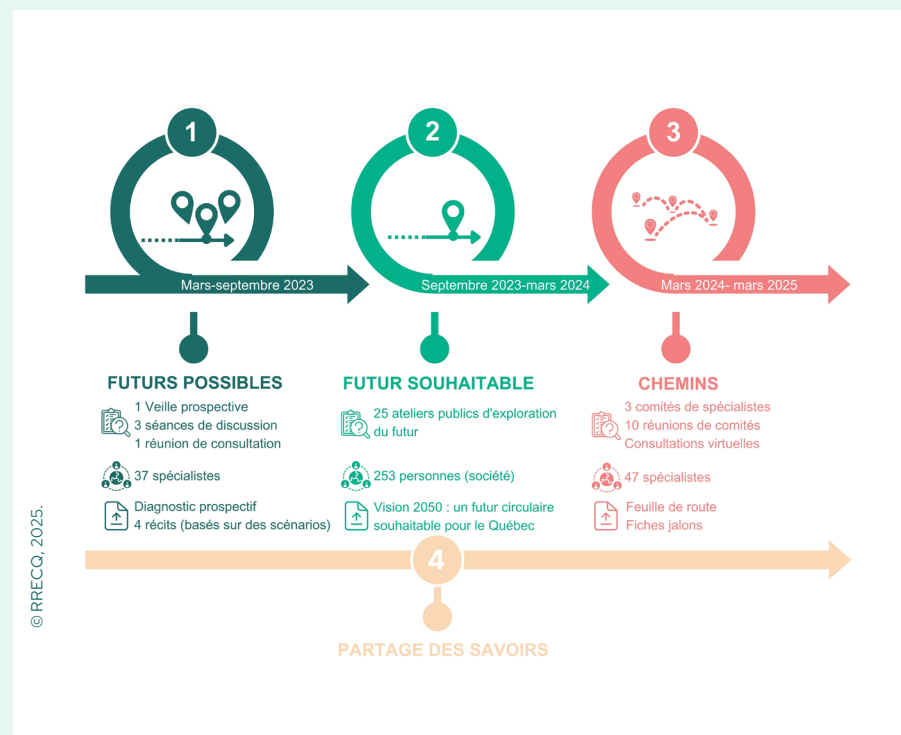
L'économie mondiale essentiellement linéaire exerce une pression croissante sur les ressources, provoquant des impacts environnementaux et sociaux majeurs. Le Québec n'échappe pas à cette réalité et trois défis prédominants s'imposent :

- Notre production est dépendante des **ressources** vierges et elle génère du gaspillage, intégrant peu l'économie circulaire dans les modèles d'affaires.
- Notre consommation est insoutenable, exacerbée par une résistance culturelle au changement et des pratiques commerciales favorisant l'**obsolescence**.
- La gouvernance de nos **ressources** est fragmentée et le cadre réglementaire est inadapté aux exigences de la **transition** circulaire.

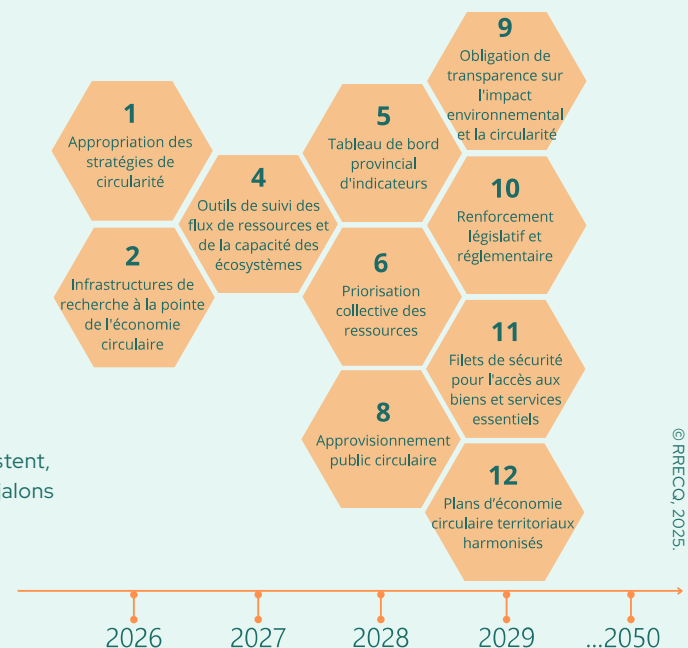
Il en résulte un **taux de circularité** québécois de 3,5 %, bien inférieur à la moyenne mondiale de 7,2 % (1), et une couverture de nos besoins de base qui dépasse les seuils écologiques viables (2).

L'économie circulaire émerge comme l'alternative pour concilier la préservation des écosystèmes et la satisfaction des besoins de la société. Cette transition incontournable nécessite des transformations profondes, systémiques et inclusives, mobilisant toutes les sphères de la société. Pour organiser et mettre en œuvre la **transition**, les feuilles de route en économie circulaire apparaissent comme des outils avantageux, mobilisant les **parties prenantes** et proposant des solutions adaptées à différents contextes. **Celle que propose le Réseau de recherche en économie circulaire du Québec (RRECQ)** offre une vision long terme du Québec, à l'horizon 2050, alors que nous avons réussi notre **transition** vers l'économie circulaire. C'est le point de départ pour tracer la trajectoire des transformations à réaliser étape par étape à l'échelle de l'ensemble du système socio-économique.

Un [diagnostic prospectif](#) et quatre [récits de futurs possibles](#) ont alimenté la réflexion d'un futur circulaire souhaitable. **Le processus d'élaboration, soutenu par la méthode prospective de Chemins de Transition, a impliqué plus de 330 personnes de divers secteurs et régions du Québec.** Il a été structuré en quatre étapes, dont la quatrième, « Partager des savoirs », est transversale.



Au total, **67 jalons** (voir l'Annexe) ont été identifiés pour former la [Trajectoire de transition](#) 2025-2050 afin de relier la situation actuelle au futur souhaité. **Dix jalons jouent un rôle stratégique dans l'initiation de cette transition, ce sont les jalons pivots :**



* Les jalons 3 et 7 existent, mais ne sont pas des jalons pivots.

Il n'existe pas un seul chemin possible, car l'incertitude grandit à mesure que l'on envisage le futur. Cependant, guidée par une vision partagée d'un futur souhaitable, cette proposition constitue un outil clé pour orienter des transformations profondes, adaptables aux évolutions contextuelles. Bien qu'il soit difficile d'anticiper la trajectoire exacte que suivra le Québec pour accélérer sa [transition](#) circulaire, les réflexions collectives de cette feuille de route ont mis en évidence l'urgence d'agir.

Le succès de la **transition** repose sur une mobilisation structurée et coordonnée des six groupes de **parties prenantes**, chacun disposant de capacités, d'expertises et de leviers d'action spécifiques :



Gouvernements et organismes publics :

mise en place d'un cadre législatif et fiscal structurant la **transition** circulaire ; réorientation des politiques publiques vers une économie circulaire et sobre ; gouvernance participative et gestion équitable des **ressources naturelles**.



Milieu de l'éducation et de la recherche :

diffusion des savoirs et soutien à la prise de décision ; production et application des connaissances adaptées aux **filières** industrielles et territoires ; intégration de l'économie circulaire dans l'éducation et la formation.



Milieu de la finance et de l'assurance :

redirection des investissements vers des projets favorisant l'économie circulaire et soutien à leur mise à l'échelle.



Milieu associatif et citoyen :

sensibilisation à la sobriété, à l'économie circulaire et à la protection des **écosystèmes** ; participation démocratique ; adoption des pratiques circulaires au quotidien.



Milieu des affaires et du travail :

intégration des stratégies de circularité dans les modèles économiques ; développement des compétences et attractivité de la main-d'œuvre ; transformation du marketing en faveur de la sobriété.



Organismes de développement

territorial : renforcement des infrastructures et des capacités régionales ; concertation territoriale ; protection et régénération des **écosystèmes**.

Le Québec dispose de nombreux atouts pour accélérer la transition, parmi lesquels : l'engagement croissant des spécialistes, l'émergence de responsables dédiés à l'économie circulaire et la mise en œuvre de projets concrets dans divers secteurs témoignent du fait que la transformation est en marche. La culture de concertation et un échange accru de ressources entre organisations, industries et habitants renforcent l'élan collectif qui favorise ce changement.

Le défi est considérable, mais il est à la hauteur de notre ambition collective :

Ensemble, nous avons l'opportunité de bâtir une société fondée sur une production circulaire, régénérative, durable et résiliente ; une consommation sobre et circulaire, ancrée dans un profond respect de la nature ; et une gouvernance des ressources inclusive, transparente et équitable, garantissant la protection des écosystèmes.

Lexique

• • • • •

Afin d'assurer la précision terminologique dans ce rapport, ce lexique s'appuie sur les définitions extraites de «Entrer dans la ronde : vocabulaire de l'économie circulaire» de l'OQLF (3), à moins qu'une autre source ne soit spécifiée :

Bien : Objet tangible d'utilité économique qui sert à la production ou qui est destiné à la consommation, et qui satisfait un besoin (8).	Obsolescence : Phénomène caractérisé par une perte de valeur ou de désirabilité d'un bien, qui amène le consommateur à le remplacer avant la fin de sa durée de vie utile.	Secteur : Ensemble des entreprises qui produisent une catégorie donnée de biens ou de services, par exemple la sidérurgie, le textile, l'industrie pétrolière et l'assurance (5).
Écosystème : Complexe dynamique formé de communautés de plantes, d'animaux et de microorganismes et de leur environnement non vivant qui, par leur interaction, forment une entité fonctionnelle (Numéro 3.1.17. de la norma ISO 59004 : 2024 (4)).	Partie prenante : Personne ou organisme qui peut soit influencer sur une décision ou une activité, soit être influencé ou s'estimer influencé par une décision ou une activité (Numéro 3.4.2. de la norma ISO 59004 : 2024 (4)).	Service : activité conçue ou exécutée dans un but précis (Numéro 3.2.3. de la norma ISO 59004 : 2024 (4)).
Filière : Ensemble des activités d'une industrie, qui se succèdent et permettent à un produit ou à un service d'intégrer un marché (6).	Produit : Objet physique conçu ou utilisé dans un but précis (Numéro 3.2.2. de la norma ISO 59004 : 2024 (4)).	Taux de circularité : Mesure de la quantité de ressources provenant de matières circulant en boucle dans un système économique défini, pour une période donnée, par rapport à la quantité totale de ressources utilisées dans ce système, pendant cette même période.
Flux de matières : Mouvement de matières à l'intérieur d'un système défini dans l'espace et le temps, au fil des processus constituant d'une chaîne de valeur donnée.	Ressource : Actif à partir duquel une solution est créée ou mise en œuvre (Numéro 3.1.5. de la norma ISO 59004 : 2024 (4)).	Transition : La notion de transition renvoie à un processus de transformation dans lequel un système complexe passe d'un état d'équilibre dynamique (un régime) à un autre régime à la suite de multiples changements simultanés à différents niveaux et secteurs de la société qui se renforcent et s'amplifient mutuellement jusqu'à conduire à une reconfiguration globale du système considéré (7).
Impact environnemental : Modification de l'environnement, négative ou bénéfique, résultant totalement ou partiellement des aspects environnementaux d'un organisme (Numéro 3.6.10. de la norma ISO 59004 : 2024 (4)).	Ressource naturelle : Ressource présente dans la nature (Numéro 3.3.1. de la norma ISO 59004 : 2024 (4)).	

Références

.....

- 1 CIRCLE ECONOMY. [Rapport sur l'indice de circularité de l'économie. L'économie circulaire, un outil pour respecter les limites planétaires. Rapport complémentaire.](#) → 2024.
- 2 PRATTE, Colin, BEAUCAIRE, Krystof et ELIAS-PINSONNAULT, Sophie. [L'empreinte matérielle de la couverture des besoins de base au Québec. Institut de recherche et d'informations socioéconomiques.](#) → 18 mai 2023.
- 3 OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE. [Entrer dans la ronde : vocabulaire de l'économie circulaire. OQLF.](#) → 2023.
- 4 ISO. ISO 59004 : 2024. Économie circulaire – Vocabulaire, principes et recommandations pour la mise en œuvre. 2024.
- 5 OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE (OQLF). [Secteur.](#) →
- 6 OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE (OQLF). [Filière.](#) →
- 7 BOULANGER, PAUL-MARIE. Une gouvernance du changement sociétal: le transition management. [La revue nouvelle.](#) → 2008.
- 8 OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE (OQLF). [Bien.](#) →